

Nouvelle activité

Du 1^{er} juillet au 31 août 2022

Pour les vacances d'été :

La Luge d'été

SITES AU CHOIX...



Le Semnoz



Morzine



La Clusaz



La Sambuy

Orange



Viuz La Chiesaz



... et d'autres ...

SUBVENTION DE L'AMICALE de 5€ ACCORDEE AUX AMICALISTES

Conditions :

- 1 remboursement par famille pour 2022 (parents et enfants de la famille concernée)
- Si 2 adultes : carte Amicale « COUPLE » exigée
- Remboursement sur présentation de la billetterie (ticket, facture ...) et carte Amicale 2022
- ATTENTION DATE LIMITE DE REMBOURSEMENT LE JEUDI 15 SEPTEMBRE 2022**



Demande de subvention LUGE D'ETE (avant le 15 septembre 2022)

à envoyer à Yolande Angelloz Commission Loisirs

Nom et Prénom :

n° CARTE Amicale 2022 :

Nombre de participant(s) ADULTE(S) X 5€ =

ENFANT(S) X 5€ =

Numéro de téléphone personnel :

Portable :

Adresse :